



ATP 38 – L'énergie réparatrice des photons

Notre cabinet s'est équipé de l'**ATP 38** pour améliorer vos soins dentaires et votre confort.

Qu'est-ce que l'ATP 38 ?

La **photobiostimulation** (appelée également photothérapie) est un mode de traitement non agressif et non thermique qui repose sur l'utilisation des différentes longueurs d'ondes correspondant à un champ d'action bien précis. Les photons pénètrent dans la peau et sont absorbés par les cellules. Ces dernières vont optimiser leur énergie et synthétiser les autres composants des cellules.

La **photobiostimulation** est une technique qui bénéficie d'un recul de longue date. Utilisée au départ par la NASA pour ses vertus à accélérer la cicatrisation des plaies des astronautes, les photons ont ensuite fait l'objet de nombreuses études qui ont confirmé leur efficacité et leur innocuité dans le traitement des problèmes de peau. Grâce à ces **propriétés stimulantes, anti-inflammatoires, antalgiques et curatives**, son application s'est aujourd'hui étendue à tous les domaines de la médecine.

Le **concept de biostimulation** a fait ses preuves sur un large panel d'applications et a été validé par de nombreuses études cliniques, **mettant en lumière son efficacité et l'absence d'effets secondaires**.

Ces ondes lumineuses vont être captées au cœur des cellules affaiblies pour les stimuler et accélérer leur processus de régénération. Cette action permettra ainsi, **d'activer la cicatrisation, réduire la douleur ou encore l'inflammation**.

Votre séance de photothérapie se déroule le plus souvent en **soin post-opératoire d'une durée comprise entre 5 et 15 minutes**.

Il est possible de renouveler la séance à différents intervalles en fonction des préconisations de votre **chirurgien-dentiste**.

UNE SEANCE AVEC L'ATP 38 VOUS PERMETTRA DE :

- diminuer la douleur
- diminuer l'inflammation
- favoriser la cicatrisation de la gencive et de l'os après les chirurgies ou les soins dentaires
- accélérer le mouvement des dents lors des traitements orthodontiques

La séance de photothérapie dentaire est totalement **indolore, silencieuse et permet de réduire considérablement les suites opératoires**.

N'hésitez pas à en parler avec votre chirurgien-dentiste au moment de votre consultation.